

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	19
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	17 + 1
Procurations	
Date de la convocation :	17.09.2025
Date d'affichage :	17.09.2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de septembre, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

18 Présents : Y. HUTCHINSON - A. MARQUE – P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE – N. GUISLAIN – L. BASECQ – P. CAREY – S. VAN EECKE - D. DUMONT – C LEFEBVRE – X. DUBOIS - F. BOULANGER – S. MOUVEAUX – C. ANNAERT – P. PACCOU – P. JOURDAIN – J. TYBOU

1 Absents ayant donné pouvoir : G. DUBOIS à P. VANDEN DORPE

0 Excusés :

Madame Pascale CAREY a été désignée comme secrétaire de séance.

2025 - 25 : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales

Rapporteur : Yvan HUTCHINSON

- Signature de l'avenant n° 2 – Marché public de performance énergétique pour la gestion et la rénovation des installations d'éclairage public

Modification du poste G4

Ajout des travaux rue du Général de Gaulle : 2208.00 € HT
Ajout des travaux rue du Couvent / Accès Tennis : 1830.00 €
Ajout des travaux Cour Lemesre : 1093.00 € HT
Ajout des travaux Stade Turpin : 27 934.40 € HT

Base du marché montant du poste G 4 :

Montant HT : 574 820.00 €
TVA : 114 964.00 €
Montant TTC : 689 784.00 €

Budget après avenant n°1 du poste G4 :

Montant HT : 572 154.00 €
TVA : 114 430.80 €
Montant TTC : 686 584.80 €

Budget après avenant n°2 du poste G4 :

Montant HT : 605 219.40 €

TVA : 121 043.88 €

Montant TTC : 726 263.28 €

Augmentation du budget G3 :

Augmentation du poste G3 de 4972.70 € pour le remplacement des câbles Mairie

Base du marché montant du poste G3 :

Montant HT : 15 000.00 €

TVA : 3 000.00 €

Montant TTC : 18 000.00 €

Budget après avenant n°2 du poste G3 :

Montant HT : 19 972.70 €

TVA : 3 994.54 €

Montant TTC : 23 967.24 €

Montant de l'avenant n° 2 :

Taux de TVA : 7 607.62 €

Montant HT : 38 038.10 €

Montant TTC : 45 645.72 €

% d'écart introduit par l'avenant : 5.68%

Nouveau Montant du marché public

Taux de la TVA : 141 526.42 €

Montant HT : 707 632.10 €

Montant TTC : 849 158.52 €

- Décision Modificative n° 2 : Dans le cadre de la fongibilité des crédits de 7.5 % dans chacune des sections, la DM n° 2 suivante a été prise

Section d'investissement : Chapitre 16 : article 165 : +150 €

Section d'investissement : Chapitre 21 : article 2135 : -150 €

- Signature de la convention de partenariat avec l'Association Lille 3000 pour la manifestation du 14 septembre 2025
- Signature de la convention pour la collecte de fonds avec la Fondation du Patrimoine

Communication est faire au Conseil Municipal.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 26/09/2025

Affiché le 26/09/2025

Transmis au contrôle de légalité le 26/09/2025

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON



La Secrétaire de Séance
Pascale CAREY

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Pascale Carey', written below the printed name.